

Objectifs

Connaître les missions et responsabilités du chargé de travaux dans le cadre de ses activités.

Manager une équipe en prenant conscience de son rôle et ses responsabilités.

Etre en mesure de déployer une culture sécurité sur les activités opérationnelles en termes d'organisation et documentation.

Public concerné

Intervenant, futurs chargé de travaux.

Pré requis

Sans objet.

Durée

1/2 journée, 4h.

Sanction

Délivrance d'une attestation de formation.

Validité

Sans objet.

Programme

Obligations et responsabilités :

Missions du chargé de travaux.

Responsabilités du chargé de travaux.

Sanctions.

Droit d'alerte / Retrait.

Délégation de pouvoir / signature.

Les principes généraux de prévention :

Définitions des principes.

Notions de risques / danger / situation dangereuse.

Habilitations / Autorisations.

Consignations.

Plan de prévention.

Principaux risques en maintenance.

Questions / Réponses

Problématiques des participants : cas concrets.

Questions diverses.



180 € HT

par stagiaire et par jour (2 personnes minimum)

Toutes nos formations sont éligibles au titre de la formation professionnelle et peuvent être dispensées en intra ou en inter